



PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE BASSE-NORMANDIE

Synthèse

Les repères de territoire

La Basse-Normandie est une région située à un carrefour d'influences.

Sa diversité est source de richesses, entre milieux terrestres et marins, entre Massif armoricain et Bassin parisien.

Il importe de repérer ses grandes caractéristiques au regard des trois piliers du développement durable que sont l'environnement, la société et l'économie. Tel est l'objet de la partie introductive du Profil environnemental intitulée « Les repères de territoire ». À l'aube du processus d'unification de la Normandie, ce document marque une étape importante pour l'évaluation des grands programmes d'aménagement.

Par définition, l'environnement représente « ce qui nous entoure ». Il ne se limite donc pas au contexte naturel, il est aussi constitué de l'ensemble des constructions humaines qui se sont mises en place au fil du temps.

Le Profil environnemental a identifié huit composantes du patrimoine naturel bas-normand : le climat, l'air, l'eau, la biodiversité, la mer et le littoral, les sols, les sous-sols et le



L'embouchure de la Dives/Marc Heller/DREAL BN

paysage. Chacune de ces thématiques fait l'objet d'un livre spécifique, qui permet d'en comprendre les caractéristiques essentielles et d'en saisir les enjeux.

L'ensemble des documents met en évidence les « services écosystémiques », gratuits, qui permettent aux activités humaines de se développer sur le territoire. L'enjeu est aujourd'hui de protéger ce patrimoine naturel, parfois même de le restaurer, pour préserver nos ressources et par conséquent, notre avenir.

Avec ses trois départements, le Calvados, la Manche et l'Orne, la Basse-Normandie est une région modeste et de taille humaine.

1,5 million d'habitants sont répartis sur 18 000 km². Elle se caractérise par un fort morcellement communal avec un peu plus de 1 800 communes. L'agglomération de Caen la mer rassemble 240 000 habitants et Cherbourg-Octeville, avec 90 000 habitants, est la 2^e agglomération régionale. Le phénomène d'étalement urbain autour de Caen est considéré comme parmi les plus importants de France, compte tenu de la taille de l'agglomération.

Si la région est essentiellement rurale, son territoire est maillé, comme nulle part ailleurs en France, par un réseau dense de villes moyennes (Saint-Lô, Coutances, Granville, Avranches, Vire, Flers, Argentan, L'Aigle...).




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

La Basse-Normandie est raccordée aux régions voisines par un réseau autoroutier de qualité. En revanche, les liaisons ferroviaires avec Paris, les régions voisines et les grands réseaux européens restent insuffisantes et cela, malgré un des efforts très importants de la Région. La Basse-Normandie est bien positionnée sur le fret transmanche mais ne parvient pas à développer des autoroutes de la mer avec l'Espagne et le Portugal.

Au niveau énergétique, la région est très nettement exportatrice en électricité et tend à le devenir encore plus, compte tenu d'un fort potentiel éolien et d'un remarquable potentiel hydrolien. Elle dispose d'un pôle d'activité énergie nucléaire structuré dans le Nord de la Manche.

La société bas-normande présente quelques spécificités.

La région est caractérisée par la présence assez marquée des seniors sur son territoire, avec d'importants départs de jeunes pour leurs études ou pour la recherche d'un premier emploi. C'est aussi une terre d'accueil pour de nombreuses personnes âgées de 55 ans et plus.

Le revenu médian des ménages est légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine mais l'écart entre les plus hauts et les plus bas revenus est parmi les moins élevés de France. La région conserve une forte proportion d'emplois agricoles et ouvriers et une faible proportion d'emplois intermédiaires.

L'habitat est constitué d'un parc relativement ancien, avec une grande part de logements individuels et de résidences secondaires. L'ancienneté du parc représente un enjeu en matière de consommation énergétique.

L'économie régionale est structurée autour de trois filières : l'agro-alimentaire, l'automobile et le tourisme.

Le secteur primaire est bien développé grâce à la forte présence de l'agriculture ainsi que celle de la pêche et de la conchyliculture. L'élevage (bovin, équin, porcin, de volailles...) côtoie les zones de cultures (céréales, lin, betteraves, oléoprotéagineux...).

La Basse-Normandie fait aussi partie des régions les plus industrialisées du Nord de la France. En 2010, elle employait 97 000 personnes, soit



Plus d'infos...

Contenu de la thématique

- ▶ L'environnement : richesses naturelles et organisations humaines
- ▶ Traits de sociétés
- ▶ L'économie

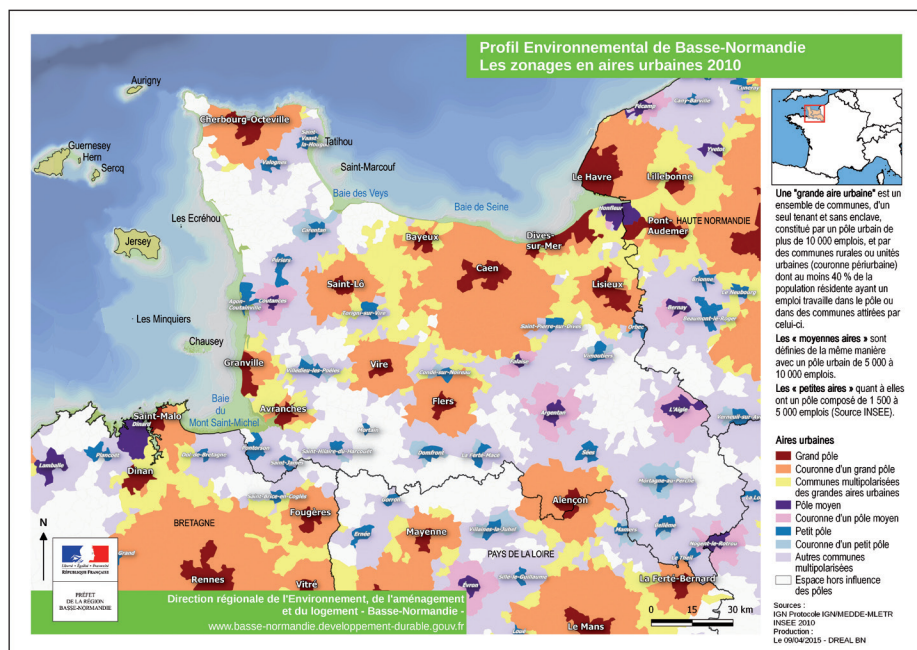
environ 16,5 % de l'emploi total, mais ce poids ne cesse de diminuer. Elle dispose de fortes spécificités avec la présence de trois secteurs essentiels : l'agroalimentaire, l'automobile et l'énergie.

Le secteur agro-alimentaire est à la fois structurant et compétitif. Ses activités reposent essentiellement sur des productions régionales (fromages, beurre, cidre...). En valorisant les deux tiers de la matière première agricole, l'agro-alimentaire assure des débouchés importants au secteur primaire agricole.

L'automobile est le 2^e secteur industriel de la région avec 16 500 salariés. La filière s'est engagée dans une mutation vers l'innovation et le haut de gamme.

L'industrie bas-normande s'appuie également sur les activités liées à la production d'énergie et des secteurs de pointes. L'électronique et les technologies de l'information et de la communication restent très présents dans le paysage industriel régional, ainsi que certains secteurs plus traditionnels (chimie, caoutchouc, plastiques, pharmacie, textile...).

L'importance du potentiel de la région dans le domaine de l'éolien et de l'hydrolien représente un enjeu industriel très fort pour l'avenir du territoire.



L'économie des services offre également des perspectives d'avenir. Les services marchands sont en forte croissance. Les services à la personne sont majoritairement occupés par des emplois publics. Ainsi, les trois fonctions publiques (État, collectivités et hôpitaux) concentrent environ 20 % des emplois. Enfin, l'économie des loisirs profite largement du tourisme : l'emploi salarié touristique est estimé à 5 % de l'emploi salarié total.

► Enjeux et orientations

Les éléments présentés ci-dessous constituent une synthèse des enjeux de l'ensemble des thématiques du Profil environnemental. L'ordre de présentation correspond à l'approche méthodologique des différents diagnostics.

Enjeu 1 - Développement et partage de la connaissance environnementale

Orientation 1

Développer, structurer et actualiser les connaissances sur l'état actuel des composantes environnementales et leurs impacts sur la santé et les conditions de vie

Orientation 2

Qualifier les effets cumulés des activités humaines sur les milieux en termes d'évolution physique, de contamination chimique et de pollution chronique

Orientation 3

Partager ces connaissances avec l'ensemble de la société civile : mettre à disposition les savoirs, les vulgariser et soutenir l'éducation au développement durable

Enjeu 2 - Protection sanitaire de la population et qualité des milieux : réduction des altérations et des pollutions à la source

Orientation 1

Réduire les altérations physiques et les pollutions chimiques portant atteinte aux équilibres sanitaires et aux fonctionnalités écologiques

Orientation 2

Rétablir ou maintenir les continuités écologiques terrestres et marines et préserver un espace de liberté pour la mobilité du trait de côte et des cours d'eau

Orientation 3

Restaurer les milieux dont les fonctionnalités constituent un fort enjeu sanitaire et environnemental : zones humides, bocages, prairies permanentes, paysages remarquables ou emblématiques, aires marines protégées...

Orientation 4

Soutenir et promouvoir le développement des activités les moins impactantes pour l'environnement : agriculture raisonnée ou biologique, énergies renouvelables non polluantes, filières courtes, transports collectifs...

Orientation 5

Limiter l'artificialisation des sols et lutter contre la standardisation des espaces de vie



Environnement

- 700 km de linéaire côtier
- 73 % du territoire bas-normand est en terres agricoles (2013)
- 4 % de la surface agricole est en agriculture biologique
- Perte de 40 % du linéaire bocager entre 1970 et 2000
- 25 000 km de cours d'eau
- 8,5 % du territoire en zones humides inventoriées
- 11°C de température moyenne annuelle
- 6 000 à 10 000 espèces décrites
- 263 sites protégés
- Plus de 400 espèces actuellement considérées comme menacées

Société

- 1 473 000 habitants au 1/01/2010
- Part dans la population métropolitaine : 2,4 %
- Densité de la population en 2010 : 83,6 hab./km²
France : 115 hab./km²
- Part des moins de 20 ans en 2010 : 24,2 %
- Part des plus de 65 ans en 2010 : 19 %
- Nombre de logements en 2013 : 853 150

Économie

- PIB annuel (2011) en millions d'euros : 35 066
- PIB annuel (2011) par habitant en euros : 23 717
- Répartition des emplois par secteur d'activité :
 - Agriculture : 4,7 %
 - Industrie : 16 %
 - Construction : 7,5 %
 - Tertiaire marchand : 41,1 %
 - Tertiaire non marchand : 31,7 %

Sources : Agreste, Insee, DREAL

Enjeu 3 - Prévention des risques et adaptations des activités humaines aux aléas

Orientation 1

Améliorer la connaissance et la culture du risque des populations

Orientation 2

Diminuer la vulnérabilité des populations par une adaptation de l'implantation des activités humaines (éloignement des zones inondables, aménagement de zones d'expansion de crue...)

Orientation 3

Accompagner les collectivités dans la nécessaire adaptation de leur urbanisme (aspects sanitaires et environnementaux, changement climatique, délocalisation d'activités et d'habitats vulnérables...)

Orientation 4

Préserver les dynamiques sédimentaires des espaces littoraux et des cours d'eau en empêchant notamment la compartimentation des systèmes

Orientation 5

Promouvoir le génie écologique et les techniques « douces » pour lutter contre l'érosion et restaurer l'équilibre des dynamiques sédimentaires

Enjeu 4 - Développement durable des activités économiques

Orientation 1

Rationaliser l'utilisation des ressources : développer les performances énergétiques des logements, améliorer la gestion de l'eau...

Orientation 2

Intégrer les performances environnementales dès l'origine des projets d'aménagement, de développement économique et de construction

Orientation 3

Conditionner le soutien d'activités économiques à la prise en compte de critères environnementaux

Orientation 4

Promouvoir et encadrer les activités économiques, de mobilité et de recherche durables, en phase avec les écosystèmes et les conditions de vie :

- modes de cultures et d'élevage adaptés aux conditions naturelles et à l'évolution climatique régionale
- énergies renouvelables marines, éoliennes et photovoltaïques
- filières locales
- systèmes de déplacements non polluants
- fibre optique



Plus d'infos...

Ce document est un extrait du Profil environnemental de Basse-Normandie. Il a pour objectif de rendre l'information environnementale plus vivante et accessible.

Neuf livres thématiques numériques ont été réalisés :

-  Les repères de territoire
-  Le climat
-  L'air
-  L'eau
-  La biodiversité
-  La mer et le littoral
-  Les sols
-  Les sous-sols et la géodiversité
-  Les paysages

Ces publications ont été réalisées avec de nombreux experts et acteurs de l'environnement. Elles sont consultables sur le site internet de la DREAL. Leur actualisation en temps réel repose sur un réseau actif de contributeurs, garants de la qualité des analyses, des références et des informations transmises. Un échange est possible avec les bénéficiaires qui peuvent proposer des développements nouveaux, des illustrations et transmettre des observations.

Les principaux contributeurs :

- ▶ Air C.O.M.
- ▶ Agence Régionale de Santé
- ▶ Autorité de Sûreté Nucléaire
- ▶ Conseil régional
- ▶ DIRM
- ▶ DRAAF
- ▶ DREAL et DDT(M)
- ▶ IFREMER
- ▶ INSEE
- ▶ Préfectures
- ▶ Université